

PLENARSITZUNG VOM 7. JUNI 2019
SEANCE PLENIERE DU 7 JUIN 2019

Les Jeux Olympiques Paris 2024

Le Conseil Rhéнан, lors de sa séance du 7 juin 2019 et sur demande de la Commission Culture, Jeunesse, Formation et Sport :

1. souligne que le sport joue un rôle important en tant que plateforme de rencontres transfrontalières et internationales entre les personnes et qu'il est également un facteur économique de taille ;
2. se félicite de la décision de célébrer les Jeux olympiques d'été 2024 à Paris et soutient les pistes de réflexion visant à mettre l'espace du Rhin Supérieur sur la liste des lieux d'accueil ;
3. propose que la Région Grand Est entame un dialogue avec les autorités et administrations transfrontalières du sport, en y associant également les Fédérations et organisations de sport sur ses possibilités d'accueil de délégations d'athlètes étrangers pour leur préparation aux Jeux olympiques et paralympiques.

Le Conseil Rhéнан adresse la présente résolution :

- à l'Assemblée parlementaire franco-allemande
- au gouvernement du land de Bade-Wurtemberg
- au gouvernement du land de Rhénanie-Palatinat
- au gouvernement de la République Française
- à la Région Grand Est
- aux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
- aux gouvernements des cantons de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, d'Argovie, de Soleure et du Jura
- à la Conférence du Rhin Supérieur.